

COMMUNE DE SAVIGNY-LÉVESCAULT
(Vienne)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce VI
Annexe 5

**SCHÉMAS DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET
DES SYSTÈMES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, EXISTANTS
OU EN COURS DE CRÉATION, PRÉCISANT LES
EMPLACEMENTS RETENUS POUR LE CAPTAGE, LE
TRAITEMENT ET LE STOCKAGE DES EAUX DESTINÉES À LA
CONSOMMATION, LES STATIONS D'ÉPURATION DES EAUX
USÉES ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS**

(Article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- Plan du réseau AEP**
- Liste des hydrants pour la défense incendie**
- Plan du réseau d'assainissement**
- Arrêtés préfectoraux des 19 Mai 1998,
7 Septembre 2009 et 27 Avril 2012 relatifs
à l'assainissement non-collectif**